

## Spécial C.T.S.D. d'Île de France du 10/09/2018

Cette instance était présidée par le D.I d'Île de France, assisté des directeurs de Paris, Paris-Est, Paris-Ouest, d'Orly, de son adjoint chef du pôle GRH, du chef du PLI, des chefs du PPDS, du PACI, de la cheffe de la DSO, du chef de la TGD, de la consultante interne sur les risques au travail et du secrétaire général de l'interrégion.

### Point 1 - Approbation des PV des 25 mai, 28 juin & 3 juillet 2018

Une des 3 organisations syndicales désignée secrétaire de séance au titre de la parité syndicale n'ayant pas validé en amont de cette instance un procès-verbal de séance, le président indique que ces 3 procès-verbaux de séances feront l'objet d'une approbation à l'occasion d'un prochain CTSD. **Dernière minute : Lors du CTSD reconvoqué en date du 17/09/2018, les 3 PV de séance ont été approuvés.**

### Point 2 - Fermeture de la R.R d'Orly & création de la R.I de la DIPA (point soumis à vote)

Le président de séance précise que le CTSD de ce jour abordera le seul point relatif à la suppression de la RR d'Orly puisque les textes en vigueur stipulent que ce service est toujours sous la coupe de notre interrégion, bien qu'il soit destiné à rejoindre l'actuelle R.I de Roissy. Il indique qu'à l'occasion d'un comité technique antérieur, les OS ont voté pour l'octroi de 9 primes de restructuration puis rappelle que les effectifs de référence (E.R) s'élèvent à 11. Enfin, tous les agents de la RR d'Orly ont été considérés comme restructurés et tous ceux souhaitant un maintien à résidence ont vu leur dossier traité. Il considère que l'administration a mis en place les mécanismes permettant de maintenir une capacité de traitement des dossiers, par recours au renfort des collègues de Paris-Spécial. Un calendrier a été fixé concernant la bascule de la RR d'Orly vers la DI de Roissy, laquelle est prévue en 3 phases : - Une phase préparatoire incluant l'information des opérateurs, la mise à jour des actes de cautionnement, la vérification des RAR, - Une phase de basculement comptable proprement dite, - Une phase a posteriori de stabilisation et de vérification. - Une phase de basculement comptable proprement dite, - Une phase a posteriori de stabilisation et de vérification.

Le président répond que la phase de basculement et celle de stabilisation seront de la compétence de la DIPA. La directrice d'Orly indique que la prochaine phase sera actée entre le 1er et le 10 novembre prochain.

Les décisions d'affectations mentionneront les dates d'effet des mouvements de personnels. En outre, il est indiqué que la passation de caisse aura lieu le 8 ou le 15 novembre 2018. Les contraintes liées aux dégagements de caisses ont fait l'objet de longs débats. Selon notre D.I, il reviendra à chaque service de rechercher des solutions et une note de cadrage devrait prochainement être diffusée à cet effet. La directrice régionale d'Orly reconnaît que sur ce point, les changements sont profonds, mais selon elle, « on revient à la situation que connaissent la plupart des directions ». **Sic ! 3 pas en avant et 2 pas en arrière et nos chefs nous parlent de simplification !!** En outre, deux emplois seront conservés pour la gestion des marchandises saisies.

## **Circulez, y'a rien à voir et libérons-nous de ce dossier !**

En réponse aux interpellations syndicales, le président du CT coupe court en affirmant que ces questions (dégagements de caisse, gestion des MOD...) seront également traitées au niveau de la DIPA. Il rétorque qu'il faut finaliser le processus de concentration comptable qui est en cours de route. Selon lui, la RI sera moins coûteuse que les trois RR qu'elle remplace. Selon lui, la question des transports de fonds doit être traitée dans le cadre de l'accord cadre interministériel en vigueur que la DG est censée le décliner à travers la réalisation d'un marché public propre, l'objectif final étant de faire passer un prestataire au sein des services afin de récolter les fonds. Mais à ce jour, le bureau B4 de la DG n'a pas encore mis en place ce marché public. Le vrai sujet consiste donc à trouver en local des solutions techniques. L'opération de dégagement de sommes par une société privée de transport de fonds, estimée à 4,75 € au kilomètre, semble aller dans le sens d'une économie de moyens selon notre directeur interrégional, qui rétorque en outre que ces sujets techniques sont du ressort de son homologue de Paris-Aéroports et devraient être traités par les élus syndicaux de son interrégion.

Une OS fait remarquer que le dégageement de caisse et la gestion que lui est liée génèrent chez les quelques agents habilités à procéder à ces opérations de 1h à 1h30 de travail supplémentaires par jour, sans prime comptable attribuée. Ce dysfonctionnement impacte les capacités opérationnelles des unités en aérogare, plus particulièrement la brigade d'Orly-Sud selon la directrice régionale. Le créneau de reversement des sommes à la Banque de France les mardis et jeudis n'a pu être modifié alors que ces journées, au regard du calendrier des vols, sont très porteuses en matière LCF, et sollicitent de fait les collègues cotés de service. La chaîne managériale de la BSE d'Orly-Sud tente de trouver des solutions alternatives évitant de solliciter les collègues en poste sur le terrain. L'utilisation des coupe-files au bureau de Poste est limitée aux seuls versements de sommes supérieures à 1 000 €. Pour le président du CT, ce problème ne concerne pas toutes les unités et se trouve donc circonscrit. Il rappelle que le mouvement général de la société tend vers le « zéro espèces ». Se pose donc la question relative au dégageement du numéraire vers des interlocuteurs qui vont se raréfier.

Une représentante syndicale remarque qu'au niveau comptable, il existe de nombreux doublons « papier » de documents dématérialisés, alors que toutes les données comptables sont déjà reprises dans le SILCF ou pourraient y figurer en pièce jointe. Cherchez la cohérence ! Toutefois, la CFDT partage le constat que les élus de notre interrégion en poste à Orly, qui ne pourront être présents au CTSD de la DIPA du 19 septembre prochain, sont plus à même de traiter ces questions urgentes. Le DI d'Île de France reconnaît les problématiques en place, lesquelles perdureront tant que les solutions alternatives ne seront pas mises en oeuvre.

**CFDT :** Nous constatons que la réforme du réseau comptable que notre ministre des Comptes Publics veut nous imposer va impacter toutes les mesures que nous sommes en train d'organiser dans l'urgence. L'administration est en train de créer des usines à gaz, alors qu'elle sait que tout ce qui est organisé aujourd'hui ne va pas durer très longtemps. En effet, on s'oriente de plus en plus vers des paiements sans espèces. Or à l'heure actuelle l'administration « fait semblant », en créant des RI qui ne vont sans doute pas durer longtemps du fait du changement des moyens de paiement. Le réseau comptable semble condamné à se réduire. Quel gâchis !

Nos représentants proposent que les unités de Surveillance puissent recourir à des boîtiers de télépaiement par carte bancaire connectés à un réseau gsm à l'instar du système utilisé par les commerçants ambulants. Le chef de la TGD rétorque que ce système n'est apparemment pas prévu en Douane. Nos élus considèrent que toute évolution technique simplifiant l'encaissement des espèces, mais surtout la tâche de nos collègues de terrain, va dans le bon sens.

Passage aux votes :

Vote sur la modification de l'arrêté définissant les secteurs :

Vote **POUR** à l'unanimité.

\* Vote concernant le rattachement de la RR d'Orly à la RI de la

DIPA : **CONTRE** à l'unanimité.

Le comité technique sera en conséquence reconvoqué sur cet unique point le 17 septembre prochain.

*Dernière minute : Lors du CTSD reconvoqué en f=date du 17/09/2018, sans grande surprise, toutes les organisations syndicales ont voté CONTRE le point 2.*

### Point 3 - Présentation des PAP 2018

**PAP de la DR d'Orly :** Bien que ce sujet ne soit pas en lien

direct avec les remarques reprises dans ce document, les effets des fortes chaleurs de l'été 2018 au sein de plusieurs bureaux de cette direction ont été exposés.

**\* PAP de la DR de Paris :** Les problématiques liées à la sécurité

incendie du site de la BSITM ont été débattues. Le DR de Paris a apporté des éléments d'explication sur la mise en arrêt du RX du portique n°5 vendredi 7 septembre, et au sujet des mesures immédiatement mises en place. Concernant les RX posant problème, la consigne est claire : tant que HTDS n'est pas intervenu, pas d'utilisation du RX. De plus, le DR va se rapprocher de la cheffe de gare du Nord pour s'assurer que des extincteurs sont en place en cas d'incendie au niveau desdits appareils. Pour le président du CTD, l'Etat, et par conséquent le Préfet, a vocation à être plus présent au niveau de la sécurité de la gare du Nord. Il prévoit que, dans cette gare, les services de l'Etat vont monter en puissance au niveau de la sécurité et la sécurité incendie. Il a précisé que cette gare d'ici 4 ans, va connaître de profonds bouleversements, lesquels auront un impact sur l'organisation du travail douanière. Lorsque nos services sont hébergés, nous sommes redevables et devons nous adapter..

**La CFDT intervient afin de signaler que dans les PAP les risques psycho-sociaux (RPS) ne sont pas pris à leur juste mesure. Par exemple, en réponse à des RPS liés au terrorisme, il est proposé de**

**faire du sport ! Pour la CFDT, les réponses aux RPS ne peuvent pas se limiter à des mesures matérielles. En effet, les collègues ressentent de plus en plus une fatigue morale et psychologique, y compris chez des « anciens ». Aujourd'hui, il existe un besoin de « debriefing » après des situations éprouvantes. Il y a des pistes à explorer au niveau de la Mutuelle des douanes, qui peut proposer quelques aides. En réponse, le président du CT annonce qu'il va prendre une initiative pour le traitement des RPS en particulier, et sur la qualité de vie au travail en général. Il estime qu'en mettant en réseau toutes les énergies consacrées à ces questions, il est possible de faire mieux. La création du poste d'adjoint au DI se trouve être une opportunité. Dans le cadre du BOP, un plan d'action sur la RH et sur la qualité de vie au travail va être lancé, le tout dans une optique à 360°. Il y a des marges de manœuvre pour améliorer les situations. Dans ce contexte, il envisage la nomination d'un référent Sécurité afin de gérer le suivi des bâtiments de notre D.I. Nos élus évoquent la problématique de la sécurité du bâtiment Vitalys, dossier sur lequel notre secrétaire interrégional J-P MANCINI, qui exerçait ses fonctions au sein de cet ensemble, était très investi. Puisque le président a souhaité que l'Etat, en l'occurrence nos services franciliens, retrouve la place qui est la sienne, notre organisation demande que les agents privés chargés de la sécurité du bâtiment soient plus sensibilisés à la surveillance de toutes les zones, y compris celle du parking. Cette remarque fait suite à un constat.**

Le chef du PLI rétorque que l'agent qui sera référent sécurité sera formé aux métiers de la sûreté et de la sécurité.

\* **PAP de la DRPE** : Ce document mentionne la demande de

modification des horaires des collègues de la raffinerie de Grandpuits. Cette question a été réabordée lors des uestions

diverses en fin de séance. \* **PAP de la DRPO** : Plusieurs mentions dans le PAP de la DRPO ont été placées en risque rouge, stade qui le place face à une responsabilité pénale en cas d'accident. Il demande à sa directrice de bien vouloir vérifier que le niveau de risque, classé en risque rouge ("A") par les collègues, est toujours considéré comme tel à ce jour alors que de récents abondements en effectifs ont allégé leurs charges de travail respectives. Par le biais de cette réflexion, le DI d'IDF considère que le niveau de risque semble disproportionné au regard des contraintes qu'il impose (droit de retrait entre autres)

- **Bureau Postal de Chilly** : Le risque aux maladies infectieuses est cité; nos collègues souhaitent qu'une action de formation aux risques biologiques leur soit délivrée mais aussi qu'un protocole vaccinal soit mis en place par le médecin de prévention.

- **Bureau de Trappes** : Les risques liés au sous-effectif sont cités. Le président de séance indique que prochainement, l'effectif réel en comparaison de l'effectif de référence de ce bureau affichera un solde différentiel de - 3. A suivre.. - **Equipements des motards de la BSI de Val de Seine** : Nos collègues attribuent un risque grave "A" à certains équipements moto en fin de validité et sollicitent des formations supplémentaires.

Le président rétorque que qualifier ces risques comme graves voire très graves est un peu exagéré

Pour la CFDT Douane, ces demandes sont cohérentes et méritent d'être suivies par des actes concrets. Nos représentants évoquent les dates de validité dépassées des gilets pare-balles, certains effets datant du début des années 2000. Les textes en vigueur définissent les par l'humidité et la transpiration, ainsi que les règles régissant leur conservation (suspension)

En outre, le nombre de housses de rechange est cité, dans la mesure où par fortes chaleurs, les collègues doivent très souvent procéder à leur nettoyage. Nos représentants souhaitent que leur nombre soit sensiblement augmenté.

Enfin, les gênes rencontrées par le port des gpb en position assise fait l'objet d'une intervention de nos représentants; si les nouveaux modèles ne posent pas trop souci en position debout, ceux-ci, en position assise, ont tendance à remonter au niveau du buste. Cette gêne concerne surtout les collègues des BSI routières.

Le DR de Paris, intervenant en expert, indique que les dates de validité sont plus indicatives que restrictives. Au niveau de sa direction, il s'est intéressé aurenouvellement des gpb datant du tout début des années 2000.

Le chef de PLI mentionne une enquête de recensement de la DG datant du 4 septembre dernier.

\* **PAP de la DI d'IDF** : Le président de séance, à la lecture des mentions portées par le collègues du STA, rend hommage à leur investissement. Il aborde la question du renforcement des actions de formation, et nos élus lui indiquent que ce sujet a été récemment abordé en groupe de travail national, avec le constat que nos collègues franciliens restent toutefois parmi les mieux servis. (cliquer ici afin d'accéder au compte-rendu de la CFDT Douane)

L'hygiène des locaux franciliens, à travers la qualité des prestations fournies par les sociétés de nettoyage, est évoquée.

\* **PAP de Saint-Pierre & Miquelon** : Les agents exercent conjointement des missions CO – SU atypiques. Le président identifie 2 sujets : les conditions de travail à Miquelon et les rapports avec les services de la Poste.

**Point d'étape sur les effectifs en Île de France** : Le président de séance fait un court point sur les effectifs au sein de notre interrégion. Le solde débiteur connaît une nette amélioration puisqu'il passe de + 114 fin 2017 à - 70 début septembre grâce aux recrutements sans concours et aux affectations en sorties d'écoles. Toutefois, il ne faut pas baisser la garde car avec ses mouvements de turn-over réguliers, la tendance pourrait repartir à la baisse.

Notre organisation demande qu'une étude soit menée sur les raisons qui justifient les turn-over en IDF, et plus particulièrement ceux engendrant par la voie du TAM et la perte de points de résidence, les mouvements au sein d'une autre résidence de notre interrégion.

## Point 4 - Point d'étape sur la création du CODT d'IDF sur l'expérimentation d'Ag-Net

Le DR de Paris, chef de ce projet, fait un court point d'information sur l'expérimentation d'Ag-Net et expose les diverses contraintes techniques. La phase test ne concerne actuellement que la BSI de Paris-Nord, puis par la suite celle de Marne la Vallée.

Ce n'est en aucun cas une expérimentation « métier ». Les unités ont été dotées des smartphones le 30 juillet dernier, le CLI de tablettes. Sur ces supports se trouve l'application "Ag-Net", qui permet l'écoute radio sécurisée, la géolocalisation, l'échange de photos et de vidéos. Tous les agents de la BSIPN ont été formés, ainsi que leurs collègues du CLI. Parmi eux ont été désignés des agents référents, et des registres pour recueillir les retours d'expérience ont été mis en place.

Le DR reconnaît que les agents du CLI ont parfois du mal à se faire entendre (hachure des communications). la réception est pas bonne en gare. Le DR est conscient des limites du Vitalys,

au niveau de l'absence de wifi. Pour se parler de manière discrète, il y a un besoin d'oreillettes et d'équipement en phase avec le métier douane : la société Sopra travaille sur ces

métier douane : la société Sopra travaille sur ces sujets. Lors de la dernière réunion entre la BSIPN, le CLI, les sociétés Sopra & Airbus, le constat a été fait que quelques problématiques perdurent : la couverture du réseau, la qualité des transmissions.

Les prestataires Sopra et Ag-Net ont été placés en immersion, pour connaître de l'intérieur le vécu des agents. Aujourd'hui chaque collègue dispose de son smartphone.

Le dispositif est sécurisé : les smartphones sont doublés par des téléphones classiques. Sopra est sensibilisé aux problèmes rencontrés en gares et des répéteurs vont être installés. Le Vitalys pose problème et une des solutions pourrait être de dédier un réseau internet différent de celui du Vitalys. 2 sujets en IDF : Le CODT est la continuation du CLI, avec un renforcement à terme prévu de 4 agents. Ceci justifiera un point d'information en CHS, pour autant l'administration considère que l'accompagnement social puisse être appliqué à la hauteur de 16 primes. Le président du CT précise qu'il n'y pas de création d'une structure nouvelle, mais du fait de la transformation de la dimension aéroterrestre, l'administration considère que le passage du CLI de Dugny au CODT justifie de la mise en place de mesures sociales. Ce CLI avait une dimension aéroterrestre et sera demain rattaché aux directions des Pays de Loire et du Centre. Cette évolution sera soumise au vote lors du CTSD du 19 octobre prochain.

## Point 5 - Point d'étape sur la fiscalité énergétique en Île de France

Le président de séance indique que les agents en poste dans les différents services traitant la fiscalité énergétique ont souhaité achever le traitement de leur dossier de remboursement. Dans les différents pôles, les agents en place déterminent donc les dossiers qui vont être transférés vers le bureau de Paris-Principal. Le contexte est favorable puisque les chefs de pôles formulent des propositions, chaque collègue se sent concerné. Se pose la question de la fixation d'une date de bascule des dossiers, laquelle sera définie prochainement. Le président du CT signale que le pôle interrégional centralisant les trois TIC au sein du bureau de Paris-Principal va se constituer à partir de 9 ER. Il précise que ce point d'étape sur la date de bascule n'est qu'un simple point d'information, puisque ce sujet sera traité lors du comité technique du 19 octobre prochain.

## Point 6 - Transformation du bureau de Corbeil-Evry en bureau de contrôle

Selon le président de séance, la position de ce bureau de contrôle, aux abords des axes routiers desservant Paris, en fait une zone stratégique privilégiée de par la RN 20 qui double les axes autoroutiers, la zone de Courtabeuf & le plateau de Saclay. Quelques opérateurs souhaiteraient être sur Corbeil-Evry, et ceux qui ne souhaiteraient pas obtenir de dérogation pourraient choisir ce bureau. Notre directeur interrégional considère qu'à l'heure où les opérateurs peuvent choisir leur plateforme européenne de transit, il serait incohérent et contre-productif de leur imposer un bureau francilien référent.

## Questions diverses

- Elections professionnelles : Réunion IDF le 25 septembre prochain. Note du 12/07 de la DG A1 & d'autres notes sont prévues concernant les modalités. Une infographie a été créée sur Aladin. A partir du 12/11, la liste des candidats sera accessible pour les personnes ayant activé leur compte. Les listes seront figées au 31/10/2018.

- Modification des horaires de travail du SNRO (service des oléoducs) : Le président expose leurs conditions d'organisation, leurs horaires de travail atypiques et met en valeur leur disponibilité. Les collègues se sont exprimés par vote pour un régime de travail hebdomadaire de 38h30, 44 jours de CA & 2 non fractionnés. La cheffe de la DSO abonde dans le sens de leur demande et la trouve cohérente au regard de leur implication et de la disponibilité qu'ils ont toujours assurée. De plus, ce changement d'horaires de travail serait en adéquation avec les horaires

d'ouverture de la raffinerie.

Les représentants CFDT, suivis par l'unanimité des OS, proposent que cette question, normalement soumise à vote en CTSD, fasse l'objet d'un vote.

Le président rétorque que le CHSCT doit au préalable se positionner, toutefois, si les élus ne s'y opposent pas, il approuve le passage au vote. Vote unanime POUR des OS.

La CFDT & la CGT interviennent afin que les agents du SNRO exerçant les jours de week-end, à l'instar des collègues AG-CO se déplaçant sur ces journées ouvrées afin de rejoindre nos écoles de formation, puissent les récupérer à posteriori. Le président de séance se donne un temps de réflexion et réflexion.

## Vos élus au CTSD d'Île de France La CFDT Douane dispose de 2 sièges à cette instance

Christophe ABADIE - BCI de Paris - christophe;abadie@douane.finances.gouv.fr - 06 19 66 25 78  
Jean-Marc JAME - Permanent CFDT Douane - jm.jame.cfdt@orange.fr - 06 63 46 81 71  
Bruno BOUQUOT - BCI de Paris - bruno.bouquot@douane.finances.gouv.fr - 06 46 00 19 91  
Odile MONLOUIS - CLI d'Île de France - odile.monlouis@douane.finances.gouv.fr - 09 70 27 18 36

**N'hésitez pas également à nous joindre sur les adresses mel suivantes :**  
**[cfdt-douane-idf@douane.finances.gouv.fr](mailto:cfdt-douane-idf@douane.finances.gouv.fr) & [cfdt.douane.interdgd@gmail.com](mailto:cfdt.douane.interdgd@gmail.com)**